

Schéma régional d'actions des Chambres d'Agriculture pour la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau en Lorraine

Fiche bilan 2013

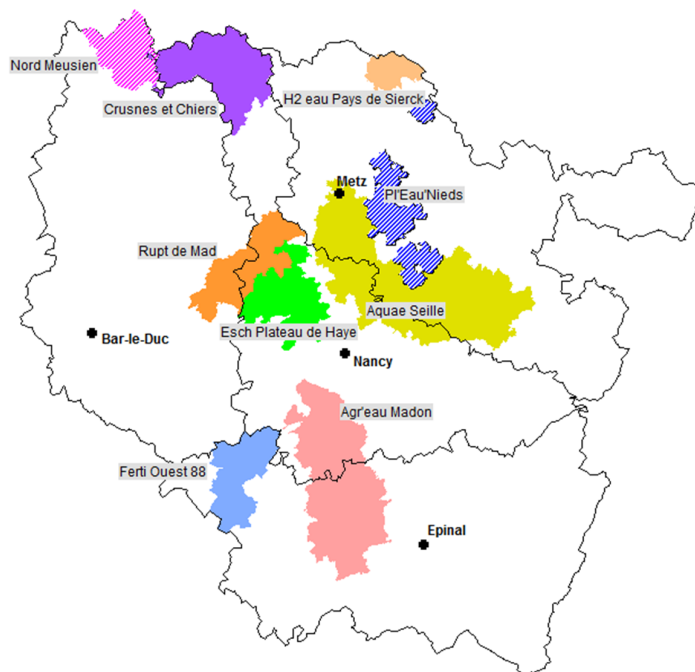


Contexte et objectifs

Au cours des 20 dernières années, les agriculteurs ont eu à s'adapter à une évolution importante des questions environnementales et de réglementation. Les opérations collectives Ferti-Mieux puis Agri-Mieux ont été créées pour initier de nouvelles méthodes et savoir-faire sur des zones particulièrement sensibles aux pollutions diffuses agricoles. Lancées dans les années 90 sous l'impulsion de l'ANDA pour améliorer les pratiques de fertilisation, elles intègrent la thématique phytosanitaire depuis 2003 lors de la reprise de la direction de ces opérations par l'AERM.

C'est suite à des teneurs en nitrates proches ou dépassant la norme de potabilité sur des captages d'eau potable que les premières opérations ont vu le jour en Lorraine. En effet, comme précisé précédemment, les opérations Agri-Mieux ciblent des secteurs sensibles aux pollutions diffuses agricoles mais aussi, les secteurs à fort enjeu eau potable comme le secteur Rupt-de-Mad pour l'adjonction d'eau de la ville de Metz ou encore le bassin versant du Madon pour son futur rôle majeur dans l'adjonction d'eau de Nancy. Depuis 1992, ce sont au total 9 opérations qui ont vu le jour en Lorraine et 7 d'entre elles sont toujours aujourd'hui sous label Agri-Mieux, 2 en devenir.

Ces opérations rassemblent autour de la table, lors de comités techniques et de pilotage, les agriculteurs, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les collectivités locales, les distributeurs d'eau, les techniciens de rivière, etc. Elles facilitent ainsi le dialogue entre ces différents acteurs recherchant tous la bonne qualité de l'eau. Ces actions ont comme objectif premier de réduire les pollutions d'origine agricole sur les ressources en eau par une amélioration des pratiques des agriculteurs dans les secteurs concernés. Pour cela, les Chambres Départementales d'Agriculture dispensent un conseil collectif, d'actualité et tenant compte du contexte pédo-climatique du secteur concerné. Ces opérations sont basées sur le volontariat, les exploitants peuvent suivre ou non les conseils promulgués.



Moyens mobilisés

Moyens humains mobilisés annuellement : 7,36 ETP

Moyens financiers annuels : 465 100 € dont subvention AERM : 212 067 €, subvention Casdar : 69 745 €, subvention collectivités : 1 530 € et autofinancement des Chambres d'Agriculture : 181 758 €

Descriptif des actions

Les Chambres Départementales d'Agriculture de Lorraine réalisent l'accompagnement technique des exploitants sur ces secteurs. Cela consiste en un appui individuel et collectif (notes techniques, tours de plaine...) centré sur les pratiques agricoles à risques (fertilisation, protection phytosanitaire). Le conseil et l'animation sont propres à chaque opération ce qui permet de diffuser des informations pertinentes et d'actualité aux agriculteurs concernés et sont concomitants à un suivi intensifié de la qualité de l'eau pour qualifier au mieux son évolution.

Basées sur le volontariat des exploitants, ces opérations cherchent à produire et diffuser des références locales permettant aux exploitants de conserver leur revenu et leur qualité de vie tout en diminuant le risque de transfert de polluants d'origine agricole vers les ressources en eau. Ce conseil se base sur une optimisation des pratiques et le développement de la Production Intégrée et aborde de nombreuses thématiques : la fertilisation organique et minérale, la gestion de l'interculture, les pratiques alternatives aux phytosanitaires, la gestion des abords de cours d'eau, etc.

Ces opérations facilitent le dialogue entre les différents acteurs locaux autour de l'objectif de bon état des ressources en eau, ce qui permet entre autre, l'émergence de démarches locales en ce sens comme les MAET.

La CRAL a en charge l'évaluation technique de ces opérations. Cette évaluation permet de vérifier la cohérence du plan d'actions mis en place au regard des objectifs et du cahier des charges établis par les partenaires. Elle permet également d'évaluer finement les évolutions de pratiques, et d'ajuster le pilotage technique à ces évolutions.

Ce conseil intensifié conjugué au volontariat des exploitants a permis d'apporter un raisonnement global d'optimisation des interventions dans les exploitations de ces secteurs et 20 ans après le lancement de ces opérations, l'impact sur la qualité de l'eau est réel et mesurable à la satisfaction de tous.

Indicateurs d'activité

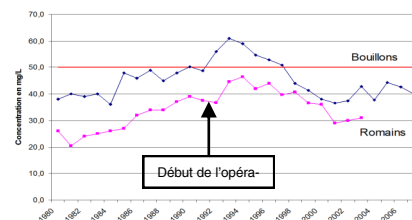
Des niveaux d'adhésion supérieurs à 90% et ce sont :

- **Des pratiques qui s'améliorent :**

- Une meilleure gestion de l'azote minéral : des doses totales qui diminuent sans faire varier le rendement (optimisation du fractionnement et du déclenchement des apports),
- Une meilleure valorisation des matières organiques avec notamment une meilleure valorisation des surfaces épandables,
- Une meilleure gestion de l'interculture,
- Une augmentation du recours aux techniques alternatives de protection des cultures : faux-semis, désherbage mécanique, retard de date de semis, allongement de la rotation, etc.

- **Un bilan environnemental très positif :**

- Des teneurs en nitrates à la baisse de 5 à 45% selon les opérations,
- Des pics de concentration en phytosanitaires moins nombreux et moins intenses.



Evolution de la teneur en nitrates de deux sources de l'opération Agri-Mieux « sources de Gorze » depuis la mise en place de l'opération

Et demain, quelles perspectives ?

Chaque opération a su trouver sa légitimité sur son territoire, que ce soit auprès des agriculteurs ou des collectivités et des gestionnaires de l'eau. Ces opérations ont su évoluer et s'adapter aux évolutions du monde agricole et des préoccupations environnementales. Elles doivent pour autant continuer à suivre ces changements tout en maintenant les discours initiaux pour ne pas perdre les acquis en termes d'évolution de pratiques qui pourraient être perturbés, entre autres, par un contexte de volatilité des prix des matières premières agricoles. L'acquisition et la diffusion de nouvelles références sont primordiales au maintien du dynamisme de ces opérations.

Généraliser l'harmonisation du conseil entre les différents prescripteurs sur les secteurs concernés (ce qui est le cas sur certains bassins versants sur certaines opérations) est un des points à travailler pour lever des freins à l'évolution de certaines pratiques.

Ces opérations performantes à l'échelle locale cherchent à optimiser les échanges entre elles pour maximiser les compétences et les retours d'expériences qu'elles détiennent chacune sur leur territoire.

Les Agri-Mieux sont très souvent à l'origine de MAET et les CDA en assurent le suivi durant la durée des contrats. Il paraît primordial que ces opérations puissent capitaliser les expériences des agriculteurs engagés et de les accompagner dans l'après contrat pour maintenir leur dynamique et les acquis permis par ces MAET. Cet accompagnement doit aussi leur servir à proposer les MAET de demain.

